

Août 2020 - Lettre d'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine

--



Actualité de l'État

COVID-19 : Le virus progresse partout en Nouvelle-Aquitaine



Les différents indicateurs montrent une augmentation de la circulation virale sans précédent pour l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, en l'espace de 3 semaines, le nombre de cas positifs a été multiplié par 6, passant de 280 cas en semaine 32 à près de 1700 cas en semaine 34. Le taux d'incidence a très nettement augmenté et atteint désormais 48,5 pour 100 000 habitants dans l'ensemble de la région et 120,2 en Gironde. Les préfets préparent des plans d'action pour adapter leur territoire à une recrudescence de l'épidémie.

[Retrouvez les mesures sanitaires de votre département sur le site internet des préfetures](#)

Rapport d'activité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



Le rapport d'activité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine est en ligne sur le site internet de la préfecture de région. Ce document synthétique présente le bilan 2019 de l'activité de la préfecture ainsi que de l'ensemble des services déconcentrés et des opérateurs. Il dresse le bilan des politiques régionales menées par l'État dans les domaines de l'égalité des chances, l'aménagement du territoire, la transition écologique et énergétique, la préservation du patrimoine culturel, l'attractivité économique ou encore l'agriculture.

[Lire le rapport d'activité](#)

--

Economie



L'État soutient la filière aéronautique en Nouvelle-Aquitaine



L'État a mis en place un plan national de soutien massif de plus de 15 milliards d'euros en faveur de la filière aéronautique ainsi qu'un fonds de 300 millions d'euros de subventions pour accompagner la transformation de la filière. Dans ce cadre, un appel à manifestation d'intérêt a été publié le 29 juin 2020 pour recenser des projets au plan national. Dans la région, 92 projets ont été déposés par des entreprises néo-aquitaines et des structures de recherche. La filière aéronautique en Nouvelle-Aquitaine compte plus de 38 000 salariés soit 14 % des emplois dans l'industrie.

[En savoir plus](#)

Signature de la charte partenariale régionale pour préserver la sauvegarde des entreprises, des emplois et des compétences



Le 3 septembre, la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et le président du conseil régional, ont signé, avec leurs partenaires, une charte favorisant la sauvegarde des entreprises, des emplois et des compétences dans des conditions garantissant la santé des salariés et dans une perspective de développement durable. Cette charte a été bâtie sur trois axes : une mobilisation pour préserver l'emploi et les compétences durant la phase de reprise, un accompagnement de la transition et de la relance d'activité et un accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan de transition et de reconstruction ambitieux dans le respect du développement durable.

[Lire la charte](#)

--



Aménagement du territoire

La reprise d'activité dans la construction de logements en Nouvelle-Aquitaine



Selon l'étude publiée par le service de la donnée et des études statistiques (SDES) de la DREAL, le nombre de logements mis en chantier en Nouvelle-Aquitaine pendant le confinement a diminué de près de moitié par rapport aux 3 mois précédents, une baisse plus prononcée qu'au niveau national. Néanmoins, une reprise rapide semble se dessiner. Le mois de juin montre en particulier un net redressement du nombre de logements mis en chantier et la reprise de l'activité des entreprises du bâtiment se poursuit.

[Lire l'étude](#)

Modernisation de la ligne entre Saintes et Saint-Mariens



D'importants travaux de modernisation de la ligne entre Saintes et Saint-Mariens ont débuté en juin 2020 et vont se poursuivre jusqu'à avril 2021. Ils visent à pérenniser l'état de la voie sur Saintes-Beillant et à proximité de Saint-Mariens, à supprimer le risque d'arrêt des circulations sur certaines sections et à supprimer les limitations de vitesse actuelles. D'un montant global de 29,94 millions d'euros, ces travaux sont rendus possibles grâce à l'engagement de l'Etat (46,75%), de la région Nouvelle-Aquitaine (30,30%), du département de la Charente-Maritime (14,60%) et de SNCF Réseau (8,35%).

[En savoir plus](#)

Amélioration de l'accessibilité de la gare de Bayonne



De septembre 2020 à juin 2022, la gare de Bayonne va bénéficier de travaux d'aménagement destinés à améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (modification des voies de services et des installations de signalisation, rehaussement des quais et installation d'ascenseurs). Cette opération d'envergure d'un montant de 19 millions d'euros est financée dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 à hauteur de 55 % par l'État et 45 % par la région.

[En savoir plus sur ces travaux](#)

En bref

→ **Du 11 au 28 septembre 2020** : exposition "les monuments historiques de la région Nouvelle-Aquitaine" sur les grilles de la cathédrale Saint-André, place Pey-Berland à Bordeaux

→ **27 septembre 2020** : élections sénatoriales

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Service-Public.fr

gouvernement.fr

Legifrance

france.fr

data.gouv.fr

Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2020 en Gironde